

ANGERS

Le MIN, un nouvel outil dès 1961

Cet instrument, qui induit de grands bouleversements, mettra plusieurs années à asseoir son modèle économique.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

1913 : le maire, le docteur Barot, s'inquiète dans un rapport sur la situation de la ville qu'Angers n'offre aux cultivateurs aucune garantie d'écoulement régulier de leurs produits. Il estime nécessaire, comme la chambre de commerce, la création d'une halle centrale de l'alimentation, place des Halles, et la spécialisation du marché couvert de la République, par exemple en poissonnerie. Mais on se contente encore longtemps des seules halles délabrées de la République.

La question maraîchère – qualité et écoulement des produits – remet la question en lumière. Devant les maraîchers réunis en assemblée générale le 16 janvier 1954, Forget, président de la chambre d'agriculture et Collet, président de la Fédération des maraîchers de Maine-et-Loire, prônent l'exemple des marchés-gares et des *veillings* (vente à la criée) hollandais. Lors d'une réunion ultérieure, l'adjoint au maire Louineau propose à Rodolphe Collet la création d'un marché d'intérêt national, proposition entérinée par le conseil municipal du 30 mars 1954. L'appui de la Fédération des maraîchers et l'action volontaire de la Ville lancent le projet, soutenu par le préfet Morin et la chambre de commerce.

L'exemple des marchés-gares hollandais

On prévoit d'abord petitement son installation à l'emplacement de la gare Saint-Serge, mais un voyage en Hollande de Louineau, Collet, Ture, de l'architecte Mornet et de l'ingénieur en chef du génie rural Brault agit comme une véritable révélation. Le projet est repensé à une vaste échelle, à l'extrémité de la rue du Maine, sur un ensemble de prairies marécageuses appartenant à l'entreprise Beauvais-Robin et aux héritiers Boulvert (Grands Moulins d'Angers). Le conseil en décide l'acquisition le 22 juillet 1955 et vote le projet définitif le 15 juin suivant. Le financement des constructions, fixé à 300 millions, est assuré grâce à un prêt de 170 millions du Crédit Agricole et de 130 millions de la Caisse des dépôts.

Les travaux de remblaiement du « pré du Figuier » et du « Marais » – 100 000 m², 400 000 m³ – sont menés tambour battant à partir de l'automne 1957 par l'entreprise Bourdin et Chaussée, qui cède la place à Brochard et Gaudichet pour le battage de près de 390 pieux, devant assurer le socle des fondations. À Écouflant, on creuse 11 hectares sur



Vue aérienne du Marché d'intérêt national, avril 1962.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 18 FI 26

environ 7 mètres de profondeur pour extraire 3 000 m³ de matériaux par jour et combler ce qui n'était que marécages ou dépotoirs. Sur un terrain plan de 400 m sur 150, la première pierre des bâtiments est posée par le maire Chatenay le 16 février 1959.

Mais que peut-on attendre de ce nouvel équipement ? Pour les producteurs, d'importants frigorifiques, un label de qualité et de nouveaux débouchés, jusqu'à l'échelon européen ; pour les expéditeurs, des installations pratiques, une connaissance parfaite du marché, des moyens de télécommunication ; pour les détaillants, un grand choix sans déplacement ; pour tous enfin, des prix plus justes. Quand un maraîcher de Mazé expédiait à son mandataire des Halles de Paris pour 56 francs de petits pois, il devait déduire 20,54 francs de taxes et frais divers. Désormais, il ne paiera plus qu'une taxe de 2 à 3 %, soit 1,68 franc pour une transaction de 56 francs...

Alors est-ce pour autant le succès immédiat à l'ouverture des entrepôts frigorifiques le 1^{er} février 1961, puis lors du transfert du marché de première main de la place Saint-Serge au carreau du MIN le 1^{er} juin, et à la première séance de ventes aux enchères le 16 ? Non, l'instrument

était si nouveau et induisait tant de changements dans la production que les conditions de fonctionnement ont été fort différentes de celles que l'on attendait. Pendant plusieurs années, la société d'exploitation, la Sominval, connaît une situation financière difficile, provoquant quelques remous dans les milieux politiques et économiques.

Les débuts de la standardisation

C'est que le MIN introduisait pour la première fois la notion de standardisation de la production, de normalisation et de regroupement des producteurs. En 1963, Pomanjou et Sicanjou ne rassemblent encore que le quart de la production de pommes et de poires en Anjou, pourcentage insuffisant pour s'assurer une maîtrise commerciale. Mais peu à peu les tonnages traités augmentent, au fur et à mesure de l'extension des installations frigorifiques et à la faveur de l'interconnexion du cadran de vente aux enchères avec Paris, Lyon, Avignon... Ainsi les téléscripteurs transmettent les prix pratiqués dans l'ensemble des marchés de consommation français. L'inauguration officielle du marché par l'Angevin Edgard Pisani, ministre de

l'Agriculture, n'a lieu que le 12 septembre 1963, après le classement du marché angevin parmi les marchés d'intérêt national, par décret du 26 novembre 1962. Le ministre parcourt les deux types d'installations : celles du marché de première main (distribution), pour l'approvisionnement des demi-grossistes et détaillants de la région et celles du marché de gros (expédition), avec les frigorifiques, halls de conditionnement et de marchandises, la salle de ventes aux enchères dite du cadran et les box des grossistes.

Le rôle du MIN comme pôle d'attraction s'affirme. Bientôt deux réalisations créent autour de lui un pôle économique : les abattoirs du Doyenné (1970) et la chambre d'agriculture (1969), avenue Jean-Joxé. De nouvelles pratiques, un nouveau quartier sont nés.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique Équipements avec les premiers logements sociaux. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

En 1856 à Angers, la distribution de l'eau confiée au service public



Borne-fontaine, place Ney, 1968.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 14445

Au milieu du XIX^e siècle, de nombreuses villes mettent en place un service d'eau. C'est le cas d'Angers, en 1855-1856. L'eau de Loire commence à couler aux bornes-fontaines d'Angers en mars 1856. L'expérience angevine est sollicitée. Une volumineuse correspondance est échangée entre municipalités. Le 15 juillet 1857, Velter, directeur du service des Eaux angevin, adresse des renseignements circonstanciés en réponse à la demande du maire de Tourcoing. Ils décrivent le fonctionnement de la toute nouvelle usine des eaux.

Une galerie filtrante

« L'administration municipale de la Ville d'Angers n'a pas eu recours aux offres des compagnies pour l'exploitation de son service d'eau, elle a fait établir elle-même une distribution d'eau de la Loire sous la direction et les projets de M. Dupuit, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées demeurant à Paris, rue Cherche-Midi. La mise en activité et l'entretien de cette entreprise sont faits avec succès par les soins de l'administration qui n'éprouve pas ainsi les tracasseries résultant de ses rapports avec une compagnie souvent exigeante et dont les conditions, toujours dures, difficiles, ne sont que rarement remplies avec convenance. La Ville d'Angers en restant maîtresse de son exploitation peut donc disposer des eaux à son

gré et bénéficier de tous les produits avantageux que peut retirer une compagnie ; elle n'est donc pas dans la nécessité d'allouer une somme aussi forte pour l'entretien du matériel et pour l'eau qui est distribuée dans la ville.

L'ensemble du projet comprend :

- 1 - Une galerie filtrante établie à travers les alluvions sablonneuses du fleuve, amenant les eaux au puisard des machines et pouvant filtrer 60 litres d'eau par seconde.
- 2 - Une usine placée sur un terre-plein, élevée à la culée amont du pont Saint-Aubin sur la Loire [...] à six kilomètres d'Angers.
- 3 - Une machine à vapeur de 60 CV élevant 55 litres d'eau par seconde et la poussant dans une conduite ascensionnelle qui la porte à Angers.
- 4 - Une conduite ascensionnelle en tôle et bitume système Chameroy, partant du réservoir d'air de la machine et se rendant d'abord à un premier réservoir [rue Bressigny] qui se trouve élevé de 45 m au-dessus de la machine, puis à un second réservoir [fontaine du Mail] placé à 13 m en contrebas du premier.
- 5 - Environ 20 000 m de conduites variant depuis 0,05 m jusqu'à 0,30 m de diamètre formant la canalisation de la ville. [...] Les machines ont été établies dans la prévision de donner au moins 50 litres d'eau par jour et par habitant [par abonnement ou gratuitement aux bornes-fontaines]. »

S.B.

ÇA S'EST PASSÉ LE 9 MARS 1968

« Retrouver son dynamisme »

Dans son édition du 9 mars 1968, Le Courrier de l'Ouest s'intéresse aux évolutions du quartier Baudrière-Plantagenêt qui « espère de prochaines réalisations pour retrouver son dynamisme d'antan ». Depuis une dizaine d'années, les rues de ce quartier ont perdu une certaine activité. « En 1946, lorsque je me suis implantée à Angers rue Baudrière, nous a confié Mme Cottureau, nous avions tellement de clients qu'il fallait demander à un agent de les faire entrer dans le magasin dix par dix. Depuis dix ans, ce n'est pas la même chose et les affaires sont difficiles. »

« En bavardant avec certains commerçants, détaille le journaliste, il nous est apparu qu'il était possible de redonner une nouvelle vie à ce quartier. "Nos édiles se penchent présentement sur le problème des parkings. Pourquoi n'utilisent-ils pas le

matériau qui est à leur disposition ? Les sous-sols de l'ancien magasin du Palais des marchands (victime d'un incendie, N.D.L.R.) existent toujours. Ils sont à trois niveaux. Il serait possible de les transformer en parking souterrain avec une entrée directe de la voie express qui va être édifiée en bordure de la Maine". »

« Un autre nous a indiqué qu'il était possible de reconstruire des halles modernes et 1 200 logements sur le parking, ce qui assurerait une nouvelle population de 5 000 personnes », poursuit le quotidien. « Si nous pouvions assister à cette réalisation, nous sommes persuadés que tout irait mieux dans notre quartier qui retrouverait son dynamisme d'antan. »

Mireille PUAU

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Un manoir dans la campagne angevine en 1974

Pour continuer la série des vues de manoirs à la campagne, voici celui-ci, dont le nom rappelle une plante. C'était à la fois une maison d'agrément et le centre d'une exploitation agricole. Il a connu, dans une période difficile, un autre usage, moins agréable mais tout aussi utile. Existe-t-il encore ? Rendez-vous dimanche prochain.

S.B.

Un manoir dans le secteur du lac de Maine en 1974.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 104

